



Ville de Draguignan



Réunion du Conseil de quartier Ouest du 29 juin 2021

Le conseil de quartier Ouest (CQ9) s'est réuni en salle de conférence de la maison des sports et de la jeunesse le mardi 29 juin 2021 à 18h00, sous la présidence de Pascal Delugeau.

Étaient présents : Marie-Noëlle Thirion-Boussouf, Roger Contri, Nicole del Cucina, Marie-Christine Omdahl, Éric Dufétel, Martine Dupont-Ferrier, Régis Turrel, Françoise Fratila, Christian Jouffroy, Hubert Nicolas, Hervé Thinnes, Maurice Doumax, Muriel Simon-Devos, Jean-Daniel Giboin, Marie-Josée Ciocca, Guy Ciocca, Jean-Yves Jambu, Florian Bernaux, Pascal Delugeau (rapporteur).

Étaient excusés : Gilbert Wiencek, Arnaud Autric, Isabelle Laudicina, Ghislaine Ragosa, Christian Glénard, Christian Lallier, Karine Fontaine.

ORDRE DU JOUR :

1. projet de zone « protégée » autour du chemin de La Clappe : définition plus précise de ce que nous voulons pour chercher ensuite les éléments réglementaires à prendre en compte ;
2. présentation du schéma de collecte des déchets, par Théo Gal et un élu ;
3. questions diverses relatives à la vie du quartier.

RELEVÉ DE DÉCISIONS :

Avant d'entamer l'ordre du jour, le président fait le point des présents et excuse ceux qui se sont manifestés. Il accueille les élus, Grégory Loew, Sophie Dufour et Richard Devilette, accompagnés de Franck Meunier et Magali Enet du service vie des quartiers et cadre de vie, ainsi que de Théo Gal, chargé de mission, de Guillaume Charrier, responsable de la voirie, de Jérôme Brelurut et d'Anne-Sophie Juriez, chargés de la collecte des déchets, DPVA, et de Louis-Jean Teitelbaum, de l'agence nationale de la cohésion des territoires.

L'ordre du jour est abordé.

1. Projet de zone « protégée » autour du chemin de La Clappe : définition plus précise de ce que nous voulons pour chercher ensuite les éléments réglementaires à prendre en compte.

Concernant la définition d'un périmètre particulier : des débats ressort que le centre d'intérêt est essentiellement le chemin compris entre les ponts d'Aups et de La Clappe, auquel est associée la Nartuby.

Plusieurs points sont évoqués : préserver les arbres, la faune et la flore en danger ainsi que le caractère bucolique du site, améliorer encore la cohabitation sur le chemin de La Clappe, prendre garde à ne pas créer une affluence néfaste, maintenir l'activité agricole de la zone.

Pour faciliter la circulation sur cet axe, la municipalité est en négociation avec deux propriétaires pour acquérir le foncier nécessaire à la réalisation d'une zone de parking. Ce projet fait l'objet d'une attention soutenue de la part des élus.

Par ailleurs, les souhaits exprimés par les conseillers semblent rencontrer un écho favorable dans des projets plus vastes comme le maillage des voies de circulation à vélo. C'est déjà le cas avec l'ouverture récente du tronçon de la Vigne à vélo entre le pont de La Clappe et le hameau de Rebouillon. Ça le sera avec la poursuite de ce projet porté par DPVa et la concrétisation du réseau Eurovélo 8.

Les conseillers retiennent qu'ils sont en l'occurrence identifiés par les pouvoirs publics comme étant des interlocuteurs privilégiés.

Ce sujet fait dériver les débats vers le défaut de communication déjà relevé par le conseil de quartier. Les élus et les agents de la mairie évoquent les projets en cours, en particulier Smart City, destiné à faciliter l'accès à l'information et la manifestation des habitants. Le conseil rappelle qu'il a surtout besoin d'être connu des habitants du quartier et qu'il est urgent de mener des actions de communication dans ce sens, par exemple en utilisant les pages du magazine municipal et les colonnes de Var Matin. La direction de la communication de la ville va être sollicitée pour étudier comment satisfaire cette aspiration unanimement confirmée.

2. Présentation du schéma de collecte des déchets, par Sophie Dufour, Théo Gal et Jérôme Brelurut.

Au moins deux motifs ont poussé DPVa et la mairie à remettre en cause le schéma de collecte des déchets : améliorer la valorisation matières et énergie et surtout, dégager des économies substantielles à l'heure où boucler un budget de collectivité territoriale devient de plus en plus difficile. Par ailleurs, ne rien faire aujourd'hui conduirait à augmenter inévitablement les impôts locaux demain.

Quelques chiffres : l'économie attendue est de 1 000 000 € annuels, aujourd'hui 65% des déchets sont valorisés, 35% enfouis, 200 agents sont employés à la collecte de ces déchets et une quinzaine d'accidents du travail sont enregistrés chaque année sur le territoire dans ce secteur.

Dans notre quartier, quelques points d'apport volontaire vont être ajoutés, certains déplacés et un supprimé. L'idée est de les placer sur les trajets quotidiens des habitants. À terme, les containers individuels ou collectifs sur roulettes vont disparaître.

Les débats font apparaître des points désormais pris en compte par les pouvoirs publics, notamment des emplacements jugés dangereux. De même, les difficultés que peuvent rencontrer les personnes âgées ou en situation de handicap sont évoquées et certaines feront l'objet d'aménagements si nécessaire. Enfin, des dispositifs transitoires vont être adoptés avant d'entériner un schéma définitif. À terme, les emplacements validés feront l'objet de mesures d'aménagement et d'embellissement. Les habitants du quartier ont toute latitude pour faire remonter leurs observations.

Un tel changement des habitudes bien ancrées dans nos vies va bénéficier d'un accompagnement, pédagogique notamment. L'expérience montre qu'il faut environ deux à trois semaines pour que ces habitudes évoluent.

Pour clore ce sujet, une application « Dracénie déchets », en service depuis environ un mois, est présentée. Plus d'informations en suivant ce lien : <https://www.dracenie.com/fr/node/6762>

3. Questions diverses relatives à la vie du quartier.

Début septembre, un stand « conseils de quartier » sera activé lors de la journée des associations. Les conseillers sont invités à lui consacrer un peu de leur temps aux côtés des agents de la mairie chargés de le tenir. C'est l'occasion de rencontrer les habitants, de se faire connaître et de témoigner de l'importance de la démocratie participative sous cette forme particulière.

La prochaine réunion sera programmée dans le courant de la deuxième quinzaine de septembre.

Il n'y aura pas de fête du quartier cette année encore. Chacun est invité à réfléchir au format de celle de 2022, dont le conseil de quartier débattera avant la fin de l'année.

Rappel : adresse électronique générique pour joindre le CQ9 : ouest@ville-draguignan.fr. Toute personne qui souhaite la veiller est invitée à se faire connaître auprès du président du CQ9.

À 20h00, le président remercie les participants de s'être rendus disponibles et d'avoir consenti l'effort de se joindre à la réunion.